

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MAIRIE DE RUFFEC

Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de L'ARTICLE L 2122 -22 Du Code Général des Collectivités Territoriales

APPROBATION DE L'AVENANT N°7 AU LOT N° 1 DEMOLITION GROS ŒUVRE DU MARCHÉ PUBLIC N°MP22-01 REAMENAGEMENT DE L'ANCIEN TRIBUNAL DE RUFFEC EN ESPACE DE CO-WORKING

Le Maire de RUFFEC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,

Vu la délibération n°2020_10_06_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article susdit,

Vu la délibération n°2022_06_02 en date du 27 juin 2022 approuvant le lancement du marché public de travaux pour la réhabilitation de l'ancien tribunal en espace de co working,

Vu l'arrêté du Maire n°077_MP_22 en date du 16 novembre approuvant le marché public n° MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°022_MP_23 en date du 27 avril approuvant l'avenant n°1 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n° MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°032_MP_23 en date du 24 mai 2023 approuvant l'avenant n°2 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°033_MP_23 en date du 24 mai 2023 approuvant l'avenant n°3 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°038_MP_23 en date du 6 juin 2023 approuvant l'avenant n°4 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°041_MP_23 en date du 23 juin 2023 approuvant l'avenant n°5 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working

Vu l'arrêté du Maire n° 042_MP_23 en date du 23 juin 2023 approuvant l'avenant n°6 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu la proposition d'avenant n°7 au lot n°1

Considérant la nécessité de procéder à des travaux complémentaires pour le lot n° 1 Démolition – Gros Oeuvre ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Approuve les termes de l'avenant n°7 au lot n°1, tel qu'annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Précise que la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice concerné.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Trésorière et Madame la Sous-Préfète.

Fait à Ruffec, le 18 août 2023

Le Maire,

Thierry BASTIER





Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230818-050_MP_23-CC
Date de télétransmission : 18/08/2023
Date de réception préfecture : 18/08/2023

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS AVENANT N° 7

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC
Thierry BASTIER
Place d'Armes – 16700 RUFFEC
Tél. : 05 45 31 01 75
Anne.leger@mairie-ruffec16.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Entreprise LEONARD BATIMENT SAS
60 Rue du Capitaine Favre – BP 1145 – 16004 ANGOULEME Cédex
Tél. : 05 45 61 32 32

Lot 1 – Démolition – Gros Œuvre

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ Date de la notification du marché public 15 décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA.....20%
- Montant HT 161 589,88€
- Montant TTC..... 193 907,86

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230818-050_MP_23-CC

Date de télétransmission : 18/08/2023

016-211602925-20230818-050_MP_23-CC

Travaux complémentaires suivant devis joint : plus et moins-value

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 6 878.86€
- Montant TTC : 8 254.63€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 168 468.74€
- Montant TTC : 202 162.49€

Les avenants 2 et 3 n'ont pas d'incidence financière

Montant de l'avenant n°4 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 803.39€
- Montant TTC : 964.07€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°4 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 169 272.13€
- Montant TTC : 203 126.56€

Montant de l'avenant n°5 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 40 670.73€
- Montant TTC : 48 804.88€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°5 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 209 942.86€
- Montant TTC : 251 931.44€

Montant de l'avenant n°6 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 4 575.78€
- Montant TTC: 5 490.94 €

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230818-050_MP_23-CC
Date de télétransmission : 18/08/2023
Date de réception préfecture : 18/08/2023

Nouveau montant du marché public suite avenant n°6 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 214 518.64€
- Montant TTC: 257 422.37€

Montant de l'avenant n°7 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 744.36€
- Montant TTC: 893.23€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°7 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT: 215 263.00€
- Montant TTC: 258 315.60 €

E - Signature du titulaire du marché public

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230818-050_MP_23-CC
Date de télétransmission : 18/08/2023
Date de réception préfecture : 18/08/2023

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Nicolas MESHINE Directeur	Angoulême 26/07/2023	 LEONARD BATIMENT 60, rue du Capitaine Favre - BP 1146 16004 ANGOULEME CEDEX Tél. 05 45 61 32 32 RCS ANGOULEME B 309 749 097

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature
(Représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.



LEONARD
RENOVATION

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230818-050_MP_23-CC
Date de télétransmission : 18/08/2023
Date de réception préfecture : 18/08/2023

COMMUNE RUFFEC
PLACES D'ARMES
16700 RUFFEC

ANGOULEME, le 29 juin 2023

DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

RUFFEC² TRIB TC 09

DEVIS N° 230615FR

TRAVAUX : RUFFEC² TRIB TC 09
REPRISE ENCADREMENT EN PIERRE DE TAILLE DE LA PORTE ACCES NORD ET
DALLE PAC EXTERIEUR

CHANTIER : ANCIEN TRIBUNAL
20 RUE DE L'HOPITAL
16700 RUFEC

Code	Désignation	Unit	Quantité	Prix unit.	Montant
	<u>REPRISE ENCADREMENT PIERRE DE TAILLE PORTE NORD</u>				
	Installation et repliement d'un échafaudage roulant permettant la réalisation des ouvrages	ENS	1,000	145,20	145,20
	Remplacement partiel de la clé du linteau en pierre de taille comprenant l'étalement, purge d'élément restant, mise en place de l'élément de clé, taille des mouleurs, compris coulage ou fichage des joints	ENS	1,000	794,48	794,48
	Réparation par bouchon en pierre de taille des crochets endommagés par l'oxydation des gonds acier compris retrait des gonds existant.	UNI	6,000	101,03	606,18
	TOTAL REPRISE ENCADREMENT PIERRE DE TAILLE PORTE NORD				1 545,86
	<u>DALLE PAC EXTERIEUR</u>				
	Dalles pour PAC "Nord-Ouest", compris préparation en sol, dalle béton 15à20cm, et traitement des J.D	M2	1,250	166,86	208,58
1.17.11.6	Dalles pour PAC "Nord-Est", compris préparation en sol, dalle béton 15à20cm, et traitement des J.D	M²	-5,000	166,86	-834,30
	TOTAL DALLE PAC EXTERIEUR				-625,72
	<u>SIPHONS SOL</u>				
1.17.7.7	Calage et scellements Siphons de sol et réductions sanitaires	ENS	-1,000	175,78	-175,78
	TOTAL SIPHONS SOL				-175,78

Total (HT) € 744,36
T.V.A 20,00 % 148,87
Total TTC € 893,23

RECAPITULATIF

TOTAL REPRISE ENCADREMENT PIERRE DE TAILLE PORTE NORD 1 545,86
TOTAL DALLE PAC EXTERIEUR -625,72
TOTAL SIPHONS SOL -175,78

Les prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux sera répercutée sur ces prix.

BON pour accord,

le Client :

*de Nani,
 Thierry
 BASTIER*

